



Nous avons le plaisir de vous annoncer que la

Journée des artistes

se déroulera à Amboise

le **SAMEDI 15 JUIN 2019** de 9h à 19h

Comme les années précédentes, cette manifestation, organisée par l'Union des Commerçants du Val d'Amboise rassemblera plus de 100 artistes dans les rues d'Amboise.

Vous trouverez ci-joint un courrier comprenant le bulletin d'inscription, ainsi que les renseignements concernant l'organisation de cette manifestation.

Cette année encore, un tirage au sort doté de lots sera organisé. Les bulletins de jeu seront insérés au dos des flyers publicitaires, afin d'inciter le public à conserver cette publicité, pour venir le placer dans l'urne, le jour de la Journée des Artistes.

N'oubliez pas que cette manifestation attire des milliers de visiteurs. C'est l'occasion pour vous faire connaître et montrer votre talent et savoir-faire...

Si vos amis ou connaissances désirent participer à la Journée des Artistes, n'hésitez pas à photocopier ces documents pour leur permettre de s'inscrire.

Pour tous renseignements, contactez
l'UCVA (Guillaume)
au
06 52 93 45 00

JOURNÉE des ARTISTES : samedi 15 juin 2019

HORAIRES : Vous devez être présent de 9h à 19h

INSTALLATION : **Votre stand doit être installé pour 9h**

(L'accès en voiture, près du stand sera possible jusqu'à 9h, ensuite les rues deviendront «piétonnes»).

Après avoir déposé votre matériel, il faudra impérativement aller garer votre voiture sur un parking de la ville. (600 places en bord de Loire - marché)

DÉPART : Les départs sont autorisés à partir de 19h. Les rues «piétonnées» seront rendues à la circulation à partir de 19h30.

A la fin de la journée, votre emplacement doit être laissé «propre».

STAND : Vous pouvez choisir la longueur de stand que vous souhaitez (suivant disponibilité). Décrivez votre stand avec le plus de précision possible (plan : longueur, en long en carré, en U, avec tonnelle, ...)

RAPPEL : C'est vous qui installez votre stand, aucun matériel n'est fourni.

L'Association des Commerçants, l'UCVA, qui organise cette grande manifestation, a fait le choix cette année de supprimer la caution des années précédentes, mais de créer un droit d'inscription de 10 € sous forme de chèque.

Ce chèque sera encaissé même si vous n'avez pas occupé le stand que vous aviez réservé !

NB : Une mauvaise météo ne sera pas un motif d'annulation de la manifestation. Il est demandé aux exposants de prévoir un stand adapté.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

- 1) envoyer votre dossier complet avant le 19 mai 2019
- 2) envoi d'un mail pour vous confirmer la bonne réception de votre dossier
- 3) envoi d'un courrier contenant des affiches et flyers de l'évènement (semaine 22)
- 4) semaine 23, courrier concernant votre emplacement



Bulletin d'Inscription Journée des Artistes - samedi 15 juin 2019

CATÉGORIE
(ex. : peintre sculpteur, ...)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél. dom :

Tél. port :

E-mail :

(nécessaire pour accuser réception de votre dossier)

DESCRIPTION de votre STAND

- Stand sans tonnelle
long. souhaitée : m
- Stand avec tonnelle
tonnelle : m x m
- Branchement EDF nécessaire
(uniquement pour les outillages professionnels)

PLAN ou autres précisions si nécessaire

Cette année, l'UCVA éditera un répertoire des artistes, distribué aux visiteurs.

Nom d'artiste :

Ville :

Tél :

Mail :

Site internet :

Page Facebook :

Merci de ne remplir que les infos que vous souhaitez voir apparaître sur le répertoire

Renvoyer votre dossier avant le 19 mai 2019

La JOURNÉE des ARTISTES
Sandrine M Coiffure
38 rue Nationale
37400 AMBOISE

Pour des raisons d'organisation, toute inscription sera définitive à compter du 19 mai.

RAPPEL : la manifestation est maintenue en cas de mauvaise météo (info inscrite sur tous les documents publicitaires)

J'ai bien pris note des modalités du déroulement de la JOURNÉE des ARTISTES et m'engage à les respecter.

Bulletin d'inscription à renvoyer, accompagné des documents suivants avant le 19 mai 2019

- photocopie de votre ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE pour un particulier (assurance de votre logement) pour un professionnel (assurance professionnelle)
- un chèque d'inscription de 10 € (à l'ordre de UCVA)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTÉ

Date :

Signature :